

RAPID'INEOS

Keleier Ploueskad

En ligne sur le site www.mairie-plouescat.fr



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

8h30 - 12h / 13h30 - 17h du lundi au vendredi
Gestes barrières et port du masque obligatoire

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE SERVICES ADMINISTRATIFS

- **Population** : 02 98 69 60 13
- **Secrétariat général** : 02 98 69 64 64
- **Comptabilité** : 02 98 69 64 84
- **Facturation eau et assainissement, périscolaire** : 02 98 69 84 43
- **Urbanisme et Police municipale** : 02 98 69 85 61
- **Jeunesse et sport** : 06 61 65 60 17
- **Centre nautique** : 02 98 69 63 25

SERVICES TECHNIQUES

8h - 12h / 13h30 - 17h30 du lundi au vendredi
8h - 12h / 13h30 - 16h le samedi

- **Services techniques** : 02 98 69 84 47
- **Eau et assainissement** : 06 61 65 63 18

MÉDIATHÈQUE L'ATELIER

10h - 12h du mardi au samedi / 15h - 17h30 du mardi au vendredi

- **L'Atelier** : 02 98 69 88 81

SERVICES PÉRISCOLAIRES

- **Accueil périscolaire** : 06 28 79 92 57
- **Cantine** : 02 98 61 91 38 / 06 61 65 60 17

LA PROPRETÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour rappel, **les bacs à marée** sont destinés à recevoir uniquement les déchets trouvés sur les plages. Les restes de pique-niques ou cannettes de boissons doivent être déposés dans les poubelles mises à disposition à cet effet. A défaut, le citoyen responsable de l'environnement doit repartir avec ses déchets.

Les éco-points sont destinés à recevoir le verre, les plastiques, le papier, les corps creux (briques alimentaires, boîtes métalliques, flacons plastiques). Les dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats, de déchets verts y sont interdits.

De même, **les panneaux implantés sur l'espace littoral** permettant de signaler l'interdiction des chiens ou de faire passer d'autres messages sont régulièrement saccagés. Leur dégradation volontaire est préjudiciable pour tous. Le ou les acteurs de ces dégradations sont passibles de sanctions.

L'espace public est un bien commun précieux dont chacun peut profiter mais dont la préservation est l'affaire de tous. La propreté de ces espaces influe sur la qualité du cadre de vie. L'attractivité de Plouescat et la qualité de vie qu'offre notre station passent cependant par une ville dynamique, accueillante et propre. Il faut faire preuve de civisme !

PLAN CADASTRAL

Le géomètre du service du cadastre de Morlaix effectue une mise à jour du plan de la commune de Plouescat depuis le 2 juin 2020. Cette opération consiste à compléter le plan de toutes les modifications d'implantation des bâtiments depuis la dernière mise à jour (construction neuves, additions de construction, démolitions, etc...). Il sera donc amené à pénétrer dans l'enceinte des propriétés privées afin de procéder au levé des bâtiments concernés.

PLOUESCAT « VILLE PIETONNE »

Le premier marché estival aura lieu le Samedi 4 juillet. Chaque samedi matin, durant l'été 2020, le centre-ville de PLOUESCAT sera interdit au stationnement et à la circulation automobile de 7h00 à 14h30. Les piétons pourront flâner et y faire leurs achats. Cette mesure concernera la Rue Leclerc, la Rue de la Mairie, la Place des Halles, la Rue Maréchal Joffre et la Rue des Halles.

Le marché « alimentaire » sera regroupé sur la Place des Halles. Dans les autres rues, l'espace sera réservé aux commerçants Plouescatais et aux déballeurs en tous genres. Les parkings sont nombreux à proximité du Centre Ville et devront être utilisés pour la circonstance, citons entre autres : le parking du Méchou, le parking du Centre, le parking du Dauphin, la place Wanfried et la Place de l'Europe. La signalétique routière et la signalétique parkings seront adaptées pour accompagner ce dispositif.

En souhaitant que cette animation plaise au plus grand nombre, la Municipalité de Plouescat vous souhaite un bel été 2020.

SERVICE DE L'EAU

Une urne dans le hall de la mairie est à disposition pour le relevé de compteur d'eau.

LOCATION COMMUNALE

A louer appartement avec 4 chambres en centre-ville, disponible immédiatement. N'hésitez pas à contacter la mairie. Annonce et photos sur Le bon coin.

SALLES ET EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

L'accès aux salles et équipements municipaux est de nouveau autorisé depuis le 22 juin dernier, en respectant bien entendu les mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Les utilisateurs sont tenus de respecter le protocole sanitaire propre à chaque équipement et les recommandations sanitaires applicables à chaque activité.

Toute demande sera soumise à l'accord de Monsieur Le Maire.

SERVICES CIVIQUES

La commune souhaite accueillir des jeunes volontaires en service civique au sein de ses équipes pour l'année scolaire 2020/2021.

- **Au service périscolaire** : cette mission est ouverte à tous les jeunes sans prérequis. Durée de 8 mois de septembre 2020 à avril 2021, 24 heures par semaine. Renseignements au 02 98 69 88 81
- **À la médiathèque** : cette mission est ouverte à tous les jeunes sans prérequis. Goût pour la lecture et le secteur culturel apprécié. Durée 8 mois d'octobre 2020 à mai 2021, 24 heures par semaine. Renseignements au 06 61 65 60 17

Pour plus d'informations : site <https://www.service-civique.gouv.fr>

LA POSTE

Changements d'horaires du bureau de poste de Plouescat à compter du lundi 6 juillet. L'agence sera ouverte du lundi au samedi de 9h-12h et le vendredi toute la journée de 9h à 12h/14h à 17h.

ACTION LOGEMENT

Avec le soutien du ministère chargé de la Ville et du Logement, Action Logement se mobilise pour les salariés et les demandeurs d'emploi peinant à payer leur loyer ou à rembourser leur emprunt immobilier. Ce dispositif s'adresse à tous les salariés du secteur privé ayant subi une baisse de leurs revenus d'au moins 15 %. À compter du 30 juin, Action Logement mettra à votre disposition une plateforme 100% en ligne. Vous pourrez, après vérification de votre éligibilité, constituer un dossier de demande. Une fois le dossier complété et validé par Action Logement Services, pour bénéficier de l'un de ces dispositifs, le salarié peut s'adresser au service social de son entreprise ou faire directement sa demande sur www.actionlogement.fr dans les trois mois qui suivent la première baisse de revenu ou bien contacter la plateforme « SOS loyers impayés » 0 805 16 00 75.

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI



A compter du 1er juillet 2020, les habitudes de tri vont changer pour les habitants de Haut-Léon Communauté et plus largement pour l'ensemble des habitants du Nord-Finistère.

Trier les déchets devient plus simple !

Dès le 1er juillet, tous les emballages et papiers se trieront et pourront être jetés dans la poubelle ou le conteneur de tri (jaune). En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), tous les

emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice, ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Ainsi que les petits déchets avec aluminium : capsules de café, couvercles et autres capsules, opercules, plaquettes de médicaments vides, poches de compotes...

Un courrier et un mémo-tri seront adressés à tous les foyers de Haut-Léon Communauté, le mémo-tri est également téléchargeable sur www.hautleoncommunaute.bzh

AIDE EXCEPTIONNELLE

Aide exceptionnelle d'urgence de l'Agirc-Arrco aux salariés du secteur privé ou les dirigeants salariés en situation difficile. Son montant peut atteindre 1 500 €.

Contactez la caisse de retraite complémentaire .

ÉCOLE PUBLIQUE ANITA CONTI

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à l'école en envoyant un mail : ecoleanitaconti@live.fr ou en appelant la directrice Véronique Milin au 02 98 69 60 49. Dès que cela sera possible, nous nous ferons un plaisir de vous faire visiter l'école pour la rentrée de septembre 2020 et de vous présenter nos projets.

ÉCOLE PRIVÉE NDV

L'école Notre Dame des Victoires prépare la prochaine rentrée : les inscriptions sont ouvertes. Pour plus d'informations, prendre contact avec le Chef d'Etablissement au 02 98 69 62 71 ou par mail eco29.nd-victoires.plouescat@e-c.bzh

GARDE À DOMICILE BABY-SITTERS

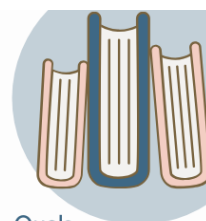


Suite à un appel à candidat.e.s, le Relais Petite Enfance de Haut-Léon Communauté met à disposition un fichier de garde à domicile / baby-sitters auprès des familles de Haut-Léon Communauté.

Accessible sur demande auprès du Relais Petite Enfance, le fichier a vocation à favoriser la mise en relation entre les familles et les gardes à domicile / baby-sitters. Les familles intéressées sont invitées à prendre contact avec le Relais Petite Enfance au 02 98 69 23 13 ou à relais@hlc.bzh



LE PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE EN JUILLET



← LES CAFÉS LIVRES ...

Autour d'un café venez échanger sur vos lectures d'été. Quels incontournables mettre dans sa valise pour partir ? Que lire sur la plage sans se prendre la tête ? Entrée libre dans le hall café littéraire de la médiathèque. Réservation conseillée, 15 places.

Samedi 25 juillet 10h30 : café livres spécial "Romans de l'été "

← LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Tous les vendredis matin de l'été des visites guidées des halles de Plouescat. Visites limitées à 15 personnes, entrée libre, inscriptions auprès de l'office de tourisme et de la médiathèque.

Vendredi 24 et 31 juillet ,

← DES ATELIERS PARENTS / ENFANTS

En juillet un atelier " Land art du Bord de mer " : rendez-vous **le 30 juillet à 14h30** aux cabanes de plage de Pors-Meur. Entrée libre, inscription auprès des bibliothécaires

← LES RACONTINES À LA PLAGE

Une heure d'histoires pleines de soleil et de coquillages racontées par les bibliothécaires. Gratuit, à partir de 4 ans, de 14h30 /15h30, Plage de Porsmeur près des cabanes à livres .

JUILLET : mercredi 15 et 29